

Plan d'actions 2026

Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées

Décembre 2025



Entreprendre ensemble
pour construire demain autrement

SOMMAIRE

Plan d'actions annuel 2026 – Trame de rédaction.....	1
Introduction.....	3
État des actions déjà engagées avant la publication du schéma pluriannuel 2025-2027 du Groupe BPCE	3
Gouvernance.....	3
État de conformité du périmètre d'action	4
Moyens humains et Budget alloués.....	5
Ressources humaines.....	5
Formation	5
Budget.....	6
Actions planifiées sur 2025.....	6
Version du document	8

Introduction

Conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, le Groupe BPCE a élaboré un schéma pluriannuel sur la période 2025-2027 pour la mise en accessibilité des services numériques de l'ensemble de ses entités, dont CEMP.

Afin d'assurer la mise en œuvre de ce schéma pluriannuel en cohérence avec le niveau de maturité de chaque entité du Groupe BPCE, celui-ci doit être décliné en plan d'actions annuel par ces dernières.

Le présent plan d'actions annuel de CEMP concerne l'année 2026. Il définit à son échelle, en cohérence avec les ambitions définies par le Groupe BPCE :

- Le périmètre d'actions et son état de conformité,
- Les moyens humains et budgets alloués pour la mise en œuvre des actions à réaliser sur l'année,
- Les actions planifiées sur l'année.

Le plan d'actions pourra être mis à jour au cours de l'année dans le cadre de la gouvernance en place et fera l'objet d'un bilan à son issue.

État des actions déjà engagées avant la publication du schéma pluriannuel 2025-2027 du Groupe BPCE

Depuis de nombreuses années, la CEMP a à cœur de favoriser l'inclusion, de ses clients, ses collaborateurs, ses fournisseurs.

Parmi les actions engagées pour favoriser l'accessibilité numérique :

- Logiciel Antidote (aide à la dyspraxie),
- Installation de deux écrans par poste de travail,
- Service ACCEO (interprétation des appels téléphoniques en langage des signes),
- Casques audios de grande taille pour englober les appareils auditifs,
- Claviers avec souris intégrée,
- Bureaux électriques réglables en hauteur...

Ces équipements sont fournis sur demande des salariés.

Gouvernance

La gouvernance de la mise en accessibilité du Groupe BPCE repose sur une filière accessibilité créée afin de :

- Veiller à la conformité réglementaire.
- Définir les ambitions du Groupe et les actions prioritaires à mener, suivre et piloter l'application des normes d'accessibilité par toutes les entités du Groupe.
- Améliorer l'expérience utilisateur des clients et collaborateurs du Groupe BPCE.
- Permettre une efficacité opérationnelle.

Cette filière est constituée de plusieurs acteurs qui portent ensemble les enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

Parmi ceux-ci, le référent Accessibilité local est le point d'entrée de son entité pour garantir la conformité et l'amélioration continue de l'accessibilité numérique. En lien avec les autres acteurs de la filière accessibilité du Groupe, il a pour principales missions de :

- Veiller au respect des normes d'accessibilité.
- Piloter la mise en accessibilité.
- Sensibiliser les différents services (achats, IT, communication, RH, etc.) aux exigences d'accessibilité numérique.

État de conformité du périmètre d'action

Comme indiqué dans le schéma pluriannuel du Groupe BPCE, son champ d'application défini à date est le suivant :

- Grand public : sites institutionnels et réseaux sociaux.
- Clients particuliers : sites et espaces clients web et mobile, contrats et documents numériques.

Nom du service	URL	Type(s) de public utilisateur	Déclaration conforme	Taux de conformité	Commentaire
Portail Commercial	https://www.caisse-epargne.fr/midi-pyrenees/	Grand public/Clients particuliers et professionnels	Conformité partielle	50%	
Club Sociétaires	https://www.caisse-epargne.fr/midi-pyrenees/comptes-cartes/club-avantages-client-societaire/	Clients sociétaires	Conformité partielle	50%	
Site Administrateurs	https://www.administrateurs.cemp.caisse-epargne.fr/	Administrateurs	En cours		Site géré par la FNCE, qui a en charge la déclaration. La CEMP intervient ponctuellement sur ce site.
Evènement	https://www.evenements.cemp.caisse-epargne.fr/evenement/matchs-tmb-2025-2026 (ex :invitations TMB 2025 2026)	Clients/Collaborateurs	Déclaration de non-conformité		Déclaration de non conformité en attendant l'audit planifié au T1 2026

Moyens humains et Budget alloués

Ressources humaines

Les ressources humaines pour la mise en accessibilité des services numériques du Groupe BPCE correspondent à ce jour aux membres de la filière accessibilité dont fait partie le référent accessibilité local de CEMP, avec, pour le groupe CEMP, la contribution à temps partiel de plus de 40 personnes.

Les collaborateurs du groupe CEMP seront mobilisés en fonction de leurs compétences, dans le cadre des actions planifiées.

Formation

Afin d'assurer une accessibilité optimale et pérenne de ses services numériques CEMP s'assure de la montée en compétences de ses équipes.

Ainsi, sur l'année 2026, les sessions de formation suivantes sont prévues :

Nom de la formation	Échéance	Publics cibles	Nombre de personnes formées
Sensibilisation	2026	Par vagues, en cours de définition	
Rédiger et publier des documents bureautiques accessibles	2026	Juridique bancaire Juridique institutionnel Chef de projet informatique Chargé de communication Chef de projet communication clientèle	6
Rédiger et publier des contenus web accessibles	2026	Chef de projet communication clientèle Chef de projet Informatique	3
Référents accessibilité	2026	Référent accessibilité numérique Chef de projet SI	2

Comprendre les enjeux de l'accessibilité dans la conduite de projet	2026	Chargé de communication	1
Concevoir et designer accessible	2026	Chef de projet Informatique	1

L'ensemble des collaborateurs de CEMP sera par ailleurs régulièrement sensibilisé aux enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

Budget

L'enveloppe budgétaire dédiée à la réalisation des actions planifiées dans le présent plan annuel 2025 est estimée à 40 000 €.

Actions planifiées sur 2026

Pour l'année 2026, CEMP a planifié les actions suivantes :

Type	Action	Responsable	Échéance	Avancement	Résultat	Commentaire
Gouvernance	Mise en place d'une Gouvernance Projet Accessibilité Numérique en CEMP	DGA Expérience Client Référent Accessibilité Numérique	T4 2025	Terminé	Gouvernance opérationnelle	Kick off Comités de Pilotage Comités Projet Comités de coordination One to One Accompagnement filiales & services
Mise en accessibilité	Mise en accessibilité du formulaire de contact pour les réclamations sur l'accessibilité numérique	BPCE	T4 2025	Terminé	Points d'entrée mentionnés dans la déclaration d'accessibilité	
Mise en accessibilité	Test/Déploiement des processus cibles et du kit d'outils pour l'accessibilité « by design » des projets numériques	Responsables applications	2026	A venir		La CEMP veille à ce que les nouveaux projets numériques, dans le périmètre prioritaire cible, soient accessibles.

Mise en accessibilité	Prise en compte de l'accessibilité « by design » du nouveau site EVENEMENTS	Responsable application	T4 2025	Réalisé	Les résultats de l'audit 2026 seront publiés	Audit 2026
Mise en accessibilité	Audit de conformité au RGAA du portail commercial	Référent accessibilité local Responsable application	2026	A venir	Les résultats de l'audit 2026 seront publiés	
Mise en accessibilité	Remédiation des problèmes d'accessibilité numérique des sites recensés /Amélioration de l'accessibilité numérique des sites recensés	Équipe métier-développement compétente	2026	A planifier après l'audit		
Achats et relations prestataires	Ajout d'exigences sur l'accessibilité numérique pour les achats de services numériques	Référent accessibilité local/Chef de projet	2026	A venir		La CEMP veille à ce que les achats de services numériques, dans le périmètre prioritaire cible, soient accessibles.
Socle de compétences	Révision des processus de recrutement des profils susceptibles d'œuvrer à la mise en accessibilité numérique	RH & Managers informatiques	2026	Opérationnel		Les managers des entités concernées sont sensibilisés et intègrent dans leur processus de recrutement l'accessibilité numérique
Socle de compétences	Définition d'un plan de formation dédié à l'accessibilité numérique	Référent accessibilité local/Entités concernées/ RH	T4 2025	Réalisé		Sera soumis au COPIL
Plan d'actions annuel	Rédaction du bilan de l'année	Référent accessibilité / Chef de projet	T4 2025	Réalisé		
Plan d'actions annuel	Élaboration du plan d'actions annuel 2026	Référent accessibilité / Chef de projet	T4 2025	Réalisé		

Gouvernance	Évaluation des besoins humains et financiers pour l'accessibilité numérique en 2026	COPIL	T4 2025	Réalisé		
-------------	---	-------	---------	---------	--	--

Bilan annuel 2025 :

Pour l'année 2025, les principaux objectifs en matière d'accessibilité tenaient au respect des obligations de transparence et au recensement des sites numériques.

Dans cette optique, la CEMP s'est dotée d'un schéma de gouvernance sur le sujet de l'accessibilité numérique et les ressources concernées ont été mobilisées.

Les sites grand public, particulier et institutionnel ont été recensés et feront l'objet d'un audit en 2026. Les premières sessions sont prévues début 2026.

La CEMP a poursuivi l'équipement des postes de travail avec des doubles écrans, sauf demande contraire du collaborateur. Le nouveau format d'agence prévoit également l'installation de doubles écrans dans l'espace de travail collaboratif.

Version du document

Version du document	Date de publication	Commentaire
Version initiale	15/12/2025	